



## Réunion des conseils de quartiers de Lupinu - Montesoru

Le 23 mai 2019 A Casa di a Citatinanza – L'Arnia

15 habitants

Elus présents : M. Grassi, M. Tieri

En première partie, une présentation via un Powerpoint, retrace succinctement la démarche de démocratie participative initiée depuis 2015 (création des conseils de quartiers, réalisation des conseils de quartiers, l'Arnia et le budget participatif).

L'un des objectifs de cette consultation est d'amorcer l'évolution des conseils de quartiers grâce à l'appui d'un questionnaire. À cet effet, M. Grassi précise que la démocratie participative à Bastia est évolutive.

Ce questionnaire est donc soumis aux personnes présentes pour une 1<sup>ère</sup> lecture. Il s'articule autour de 4 thématiques : le découpage géographique et le statut des conseils de quartiers / la structure et l'organisation / l'articulation avec la mairie : élus et services / le rôle des conseils de quartiers.

M. Grassi rappelle que la municipalité ne souhaite pas qu'un élu préside ces instances. Les membres des conseils de quartiers doivent s'exprimer sur leur devenir.

Dans le cadre de la co-construction des futurs conseils de quartiers, la proposition de questionnaire sera transmise par mail aux membres afin que ces derniers puissent nous faire part de leur retour.

En effet le questionnaire sera diffusé à l'ensemble des personnes faisant partie des contacts du service, dès que celui-ci aura été présenté à tous les conseils de quartiers et après que ces derniers se soient exprimés sur son contenu.

La seconde partie de la réunion est consacrée à un temps d'échange.

- Un habitant remarque que les animations mises en œuvre par les conseils, ne sont pas mentionnées dans ce bilan.

M. Grassi est d'accord avec cette remarque et il ajoute que les idées viennent du terrain, et que la Ville n'a pas vocation à dire ce que les conseils de quartiers doivent faire, le service Bastia Demucrazia est un facilitateur.

- Une habitante demande quelle suite est apportée aux projets qui n'ont pas été retenus dans le cadre du budget participatif ?

M. Grassi répond que ces projets peuvent être initiés par les services parce qu'ils jugent l'idée pertinente ou qu'il était déjà prévu de mettre en place ce projet. Ce n'est pas parce que les projets n'ont pas été retenus que les idées sont oubliées. Par exemple, un projet déposé dans le cadre du budget participatif 2019, proposait l'installation d'un voile pour le square Saint-Victor. Il n'a pas été retenu dans le cadre du vote mais le service de la DAPT a conservé l'idée, et des arbres seront plantés dans le square.

- Un habitant demande à qui s'adresse ce questionnaire sur les conseils de quartier et à partir de quand les évolutions envisagées seront mises en œuvre.

M. Grassi répond que ce questionnaire n'est qu'un projet pour l'instant. Il va être envoyé par mail à tous les membres inscrits dans les conseils pour qu'ils l'amendent et donnent leur avis sur les questions posées, puis il sera diffusé dans les boîtes aux lettres de tous les Bastiais vers la fin du mois de juin 2019.

- Une habitante remarque que le quartier Paese Novu a été abandonné, qu'il y a beaucoup de personnes âgées seules.

M. Grassi répond que 2-espaces municipaux ont été inaugurés et mis en place : l'Arnia et récemment la Casa di l'Anziani. Ce sont des lieux ouverts à tous.

- Un habitant demande ce que veut dire un « membre » des conseils de quartier.

M. Grassi répond que les membres représentent ceux qui sont inscrits sur la mailing list du service Bastia Demucrazia, mais il rappelle que les conseils de quartier sont ouverts à tous les habitants et que la qualité de membre ne donne pas plus de droits qu'au reste des habitants.

- Un habitant s'étonne que les jeunes ne soient pas présents à ces réunions. En outre, il signale que les décisions sont finalement votées au Conseil Municipal et qu'elles ont donc un caractère politique. S'il n'y a pas d'écoute à ce niveau décisionnel, en définitive le travail des conseils de quartiers est inutile.

M. Grassi répond tout d'abord au sujet des jeunes, il précise qu'ils ne se mobilisent pas dans ces instances mais que des rencontres et concertations ont été organisées avec ce public. Le service a également rencontré les associations qui exécutent des missions « jeunesse ». Force est de constater que cette tranche d'âge ne se mobilise pas dans les conseils. En revanche, elle s'investit dans l'opération du budget participatif de la Ville. Par exemple, le projet lauréat du budget participatif 2019 est porté par un collectif de jeunes, « Parolla di a Ghjuventu ». M. Grassi propose que cette question soit ajoutée au questionnaire et qu'une réflexion soit réalisée que la mobilisation des jeunes dans les conseils de quartiers.

M. Grassi ajoute que les conseils soumettent des avis consultatifs, qui sont ensuite entendus au niveau décisionnel. Par exemple, dans le cadre du budget participatif, les projets plébiscités par les Bastiais dans le cadre du vote ont tous été validés et acceptés par le Conseil Municipal, à la majorité.

- Un habitant se questionne sur la possibilité de mettre en place un débat citoyen autour d'un projet pensé lors de ces instances et non pas dans le cadre du budget participatif.

M. Grassi répond qu'il est tout à fait possible d'échanger autour de ces questions en conseil de quartier et qu'il souhaite que ces instances soient forces de propositions pour porter des sujets à débat. Par exemple, il y a eu la consultation autour du devenir du bâtiment de l'Octroi, pour laquelle le conseil du quartier de la zone a été réuni à plusieurs reprises. D'autres réunions d'informations sur plusieurs projets se sont tenues et constituent des espaces de discussions.

- Un habitant signale qu'après 4 ans d'expérience au sein de son conseil de quartier, il estime qu'il faut dorénavant s'appuyer sur le budget participatif pour pouvoir réaliser des projets concrets. Il note que les activités d'animation commençaient à décliner et qu'il y avait de moins en moins de participants. Il estime que le budget participatif est commun à toute la ville, et qu'il est donc nécessaire de créer une structure commune, où des habitants de chaque quartier soient présents et qu'indépendamment chaque quartier puisse se réunir.

- Une habitante répond qu'elle entend beaucoup de revendications dans son quartier mais qu'après lors des réunions, ce sont toujours les 10 mêmes qui viennent. Elle signale aussi que beaucoup de personnes ne savent pas que les conseils de quartiers existent.

M. Grassi répond que c'est pour toutes ces questions que des réunions ont été organisées et que ce questionnaire est soumis à toutes suggestions. Il s'agit de lancer une réflexion sur ce qui peut être amélioré dans ces instances. M. Grassi invite toutes les personnes présentes à faire part de leurs propositions par mail, quand le questionnaire leur sera envoyé.

- Concernant l'Arnia : A casa di a citadinanza, une habitante remarque que des rumeurs circulent sur son devenir et qu'il manque un agent-pour faire le lien entre la mairie et les utilisateurs du lieu. Elle signale que les habitants n'ont plus accès à cet endroit, qu'il n'est plus possible de s'y réunir en tant que citoyen alors qu'il s'agit de la Maison de la Citoyenneté.

M. Grassi répond qu'il est tout à fait possible de s'organiser pour que le lieu soit ouvert selon les besoins exprimés. Les membres des conseils peuvent solliciter le service Bastia Demucrazia qui les accompagnera dans leur démarche de participation.

- Un habitant remarque qu'il y a eu beaucoup de communication et beaucoup de mails sur le budget participatif et qu'il y a pu avoir une confusion entre cette opération et le travail des conseils de quartier.
- Une habitante répond que le budget participatif est une opération concrète sur laquelle il est plus facile de communiquer. De son point de vue, cet outil est un levier qui permet de montrer que l'engagement collectif permet de concrétiser des projets. Par le passé les conseils de quartier travaillaient sur d'autres sujets et les membres ont même essayé de mettre en place des projets. Le système qui était mis en place à cette période s'est révélé compliqué et chronophage.

M. Grassi répond qu'au départ, le service Bastia Demucrazia était chargé de collecter les informations sur des petits problèmes de quartier via des fiches navettes, et de les transmettre aux services concernés, en s'assurant à chaque fois d'avoir un retour. Aujourd'hui, à la place des fiches navettes, application mobile Pop Vox a été instaurée et permet d'effectuer des signalements en direct.

Le service Bastia Demucrazia estime, en tant qu'agents, que le budget participatif est un outil qui permet enfin de réaliser des projets concrets avec les habitants.

En ce qui concerne l'Arnia, pour l'instant, il est impossible d'engager un référent sur place. Un appel à candidature pour constituer le programme 2019-2020 sera lancé au mois de juin. Tous les habitants volontaires pourront proposer des ateliers ou des moments de partage, car cet espace appartient à tous les bastiais.

M. Grassi rappelle que la démarche est jeune et que l'habitant a besoin de s'approprier les outils de participation citoyenne.

Une habitante souhaite ajouter qu'il faut ramener de la joie dans ces structures et dans les quartiers, elle désire que des événements participatifs soient organisés pour créer du lien

M. Grassi répète qu'il ne faut pas hésiter à solliciter l'aide du service pour les accompagner dans ces événements et qu'il est possible d'utiliser l'Arnia pour les réaliser.

Pour conclure, M. Grassi invite tous les participants à envoyer leurs avis sur le questionnaire qui leur sera soumis par mail

